



MOULIN À VENT GEORGES LÉVY ERNEST RENAN

Le 22/09/2021

Compte-rendu de permanence

Participants :

Présidente et Adjointe au conseil de quartier : Mme Samira MESBAHI

Correspondante de territoire : Mme Aude UGINET

Invité : M. Arthur LEVASSEUR, responsable voirie et mobilité, Ville de Vénissieux

Délégués :

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> AGOPIAN Annie | <input checked="" type="checkbox"/> EXERTIER Armelle | <input type="checkbox"/> PIOTROVITCH D'ORLIK Sergueï (excusé) |
| <input checked="" type="checkbox"/> BELLETTI Barbara | <input type="checkbox"/> GARNERET Matthieu (excusé) | <input checked="" type="checkbox"/> POUSTHOMIS Sébastien |
| <input type="checkbox"/> BILOA Vincent (excusé) | <input type="checkbox"/> GIL Julie (excusée) | <input type="checkbox"/> RODRIGUEZ Béatrice (excusée) |
| <input checked="" type="checkbox"/> CAVILLON Arlette | <input checked="" type="checkbox"/> GUICHARD Joëlle | <input checked="" type="checkbox"/> TARDY Bernard |
| <input checked="" type="checkbox"/> DEVAUX Line | <input checked="" type="checkbox"/> PERRE-THIVILLIER Josiane | |
| <input checked="" type="checkbox"/> DOS SANTOS Eduardo | | |

Nombre d'habitants : 2

[Retour sur les questions de la dernière permanence](#)

Place Ennemond Romand / question des assises supplémentaires (notamment personnes âgées) : s'agissant du mobilier installé sur la place, des évolutions et compléments pourraient être envisagés, au terme d'une année de fonctionnement (vu avec la Métropole)

Extinction de nuit de la rue Maranne :

Un collectif d'habitants sera reçu courant octobre en mairie pour aborder spécifiquement ce sujet.

Compte-rendu

Mme MESBAHI remercie les délégués de quartier pour leur présence et accueille les habitants ; un tour de table est effectué.

Elle sollicite les délégués pour qu'ils représentent le conseil de quartier au sein du CCDHD (2 candidats souhaités). Plusieurs candidatures sont proposées. Le conseil citoyen du développement humain durable est un outil de participation mis en place à l'occasion du premier agenda 21 de la ville de Vénissieux en 2009.

Il a pour but d'animer, suivre et évaluer les actions en lien avec le développement durable sur le territoire Vénissien. Il associe des habitants à travers les conseils de quartiers, des représentants d'associations, des acteurs du secteur économique et de l'éducation avec des élus municipaux.

Il est également précisé que les différentes formations proposées aux délégués de quartier auront lieu entre décembre et mars avec 4 grands axes : fonctionnement des conseils de quartier et outils de signalements, compétences des collectivités locales, finances locales/budget de la commune, urbanisme/plan local de l'urbanisme et de l'habitat. Des groupes de 15/20 personnes seront constitués. Ces rencontres auront lieu à l'hôtel de Ville.

Propreté/voisinage

Un riverain de la salle E. Renan, habitant de la copropriété, fait remonter la problématique des bacs poubelles non rentrés ainsi que, malgré l'affichage, la dégradation du grillage avec des vélos qui y sont accrochés.

Voirie/plan de circulation

M. LEVASSEUR, responsable voirie et mobilité au sein de la Direction du Cadre de Vie (DCV) de la ville de Vénissieux, présente un projet de mise en sens unique de circulation de la rue Ludovic Bonin. Cette proposition d'aménagement (plan diffusé en séance) part du constat de retards fréquents du bus C12 en raison d'un point de congestion à l'angle de la rue Bonin/Route de Vienne. La mise à sens unique permettrait de résoudre ce point de difficulté et de fluidifier le trafic. Cette mise en sens unique pourrait se faire sans toucher aux stationnements en place le long de cet axe, avec la proposition d'y intégrer une piste cyclable à contre sens (marquage au sol dans un premier temps/ voir si nécessité de la matérialiser ensuite davantage).

Les remarques suivantes sont faites et prises en note par M. Levasseur (pour remonter à la Métropole) :

- modalités d'aménagement de la voie pour éviter une vitesse excessive (chicanes ? Autres ?)
- proposition de déplacer le stationnement et d'avoir une piste cyclable en site propre de manière à la sécuriser
- nécessité de prendre en compte les reports de flux sur les autres axes, notamment du fait de la proximité avec les groupes scolaires (Moulin à vent et la Xavière)

M. LEVASSEUR précise qu'une étude plus globale pour apaiser la circulation dans le quartier a été demandée à la Métropole avec des comptages et des éléments plus précis. Cette étude ne sera certainement pas disponible avant le printemps 2022 et l'aménagement dont il est ici question ne se situe pas avant horizon 2023. Un temps de restitution aux habitants pourra être envisagé suite à cette étude.

Inauguration de la place E. ROMAND

L'inauguration officielle a été calée par la Métropole au 29/09 à 11h.

Au regard des délais assez courts, il est proposé de reporter les projets envisagés, notamment avec les groupes scolaires au printemps, lors d'un événement qui reste à définir mais qui pourrait se coupler avec une fête du quartier.

La cible envisagée serait celle de la 1ère quinzaine d'avril. Certains délégués souhaiteraient s'impliquer pour y travailler.

Calendrier des prochaines permanences et thèmes abordés

En raison de l'organisation des assemblées générales de quartier, la permanence du 15/10 est annulée.

Pour le mois de novembre, la tenue d'une permanence sur le thème la tranquillité/sécurité avait été évoquée or il y a en même temps l'Assemblée Générale du conseil de quartier Anatole France/Paul Langevin qui mobilisera les représentants de la sécurité publique. La présidente propose donc d'organiser une visite de quartier en lieu et place de la permanence de novembre avec un représentant de la Direction du Cadre Vie de la Ville et le directeur du centre social Moulin à Vent. Date à confirmer rapidement très probablement à la fin des AG donc après le 18/11

Autres thématiques évoquées : vie et animation du quartier ; propreté (avec la proposition de lancer une opération « nettoyage » collectif des quartiers, en lien potentiellement avec les groupes scolaires).

Au regard des prochaines dates de permanences et des thématiques repérées, les délégués expriment le souhait d'être prévenus au préalable sur le thème abordé par permanence. Est également soulevée la question de différencier le temps d'écoute et d'accueil des habitants de temps de travail pour les délégués sur des projets ou thèmes ciblés.

L'accueil des nouveaux habitants (installés à Vénissieux de septembre 2020 à août 2021) est programmé en mairie le 30 septembre à 18h. Une déléguée fait remonter la proposition, lors de cette manifestation, de disposer d'un

stand dédié aux délégués des conseils de quartier de manière à ce que les habitants puissent les repérer et mieux appréhender ces instances. Le pôle conseils de quartier est mobilisé pour cette rencontre et un stand avec quelques documents de présentation sont envisagés en appui de la présence des délégués qui pourront disposer de leurs badges.

Prochaines rencontres/ Dates à retenir

Assemblée générale du conseil de quartier : mercredi 27 octobre 18H restaurant du groupe scolaire Moulin à Vent – 22 rue Pierre Brossolette

Visite de quartier : en novembre à confirmer rapidement